



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département des finances et contributions  
**Office du personnel de l'Etat**

Service d'évaluation des fonctions

## DEFINITION DE FONCTION-TYPE

Date d'établissement	Date de révision	Date de mise en application
1.7.1975		1.7.1975

1. Dénomination de la fonction	Code fonction
<b>Infirmier/infirmière responsable à la clinique dentaire de la jeunesse</b>	7.03.005
2. But de la fonction	
Organiser, répartir et superviser le travail des aides-dentistes; établir les convocations des enfants devant être traités à la clinique, préparer les interventions.	
3. Description de la fonction	
La fonction implique notamment :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- la répartition du travail des aides-dentistes;</li> <li>- l'aide à la stérilisation des instruments; la distribution des médicaments au patient, la préparation des médicaments et des matériaux nécessaires au médecin;</li> <li>- l'assistance du médecin-dentiste, la préparation des interventions sous narcose;</li> <li>- la fixation des rendez-vous, la sécurisation de l'enfant en cas de besoin;</li> <li>- la surveillance du matériel, le contrôle du bon fonctionnement des appareils;</li> <li>- la distribution du matériel aux cabinets périphériques et à la caravane;</li> <li>- la planification du travail et du déroulement des activités de la clinique dentaire de la jeunesse.</li> </ul>	

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	I	B	F	B	F	Cl. max. 12
Points	34	5	31	8	32	Total 110